



Terra Libera  
Chez Cécile Bartolini  
Fiuminale, Chemin de Monticello  
20220 Monticello

Mail : [terralibera@mailo.com](mailto:terralibera@mailo.com)  
Tél : 0623075509  
<https://asso.alternaweb.org/terralibera/>

À l'attention de

L'Assemblée de Corse  
22 Cours Grandval, 20000 Ajaccio

Monticello, le 24 novembre 2020.

**Objet : Demande d'activation régionale du moratoire sur le déploiement de la 5G.**

Monsieur le Président de l'Exécutif,  
Monsieur le Président de l'Assemblée,  
Mesdames et Messieurs les Conseiller(e)s,

Le 31 juillet dernier, alertés par les associations citoyennes, vous demandiez à l'unanimité au gouvernement français un moratoire sur le déploiement de la 5G, ainsi que la mise en place d'un calendrier d'enquêtes préalables à son éventuelle implantation.

N'ayant pas eu d'information depuis, nous souhaiterions savoir si vous avez envisagé une stratégie et/ou mis en œuvre des actions relatives à cette question de société.

Depuis, **des revendications similaires s'élèvent partout en France :**

- proposition de moratoire par les ministres de la Santé et de la Transition Écologique et Solidaire, Olivier VÉRAN et Élisabeth BORNE (juin 2020).
- proposition de moratoire par la Convention Citoyenne pour le climat (juin 2020).
- proposition de moratoire et demande d'un débat démocratique par 70 maires de France (septembre 2020).
- sondage par OpinionWay révélant que 65% des français sont favorables à la suspension immédiate de la 5G (août 2020).
- procès lancé contre les 4 opérateurs par le Collectif des 500 mené par Côme Girschig (septembre 2020).
- saisie du Conseil d'État par le cabinet d'avocats MySmartCab - représentant 7000 citoyens - pour demander l'annulation des enchères et des autorisations de fréquences 5G accordées aux opérateurs (novembre 2020).

- saisie du Conseil d'État par les associations Agir Pour l'Environnement et Priartem – représentant 125 000 citoyens - afin de faire annuler les attributions de fréquences (novembre 2020).

**Pourtant, le gouvernement poursuit son calendrier initial, faisant fi des demandes de moratoire et de débat citoyen : la 5G est activée officiellement depuis le 18 novembre 2020.**

**Nous, citoyens de Corse, nous insurgeons contre ce déni flagrant de démocratie** et, appuyés par les textes de lois (cf. Manifeste Citoyen), réaffirmons nos droits d'être informés et de participer aux prises de décisions concernant les sujets majeurs de notre société.

Alors que l'État et les opérateurs poursuivent leurs accords commerciaux au détriment des questions de santé, d'environnement et de libertés individuelles, certaines grandes villes entrent publiquement en résistance et maintiennent légitimement un processus démocratique (cf. article joint). Dans cette même intention, **nous vous demandons de concrétiser à votre tour cette demande de moratoire en :**

1. **gelant immédiatement toute implantation et activation des technologies 5G.**
2. **mettant en place une grande campagne d'information** plurielle et transparente sur ses enjeux, intégrant la Collectivité de Corse, les opérateurs et les collectifs citoyens.
3. **Proposant à la suite de la campagne, un référendum** sur la question aux habitants de l'Île.

Étant donnée la situation sociale et le mécontentement général actuel, il devient crucial d'engager le dialogue. Nous sommes conscients de la sensibilité de ces actions et des rapports de force qu'elles impliquent ; néanmoins, nous comptons sur vous pour étudier sérieusement notre demande.

En attendant une réponse de votre part, nous restons à votre disposition pour une éventuelle rencontre afin d'approfondir le sujet de vive voix.

Persuadés de l'intérêt que vous voudrez bien porter à ce courrier et vous remerciant par avance, nous vous prions, Mesdames et Messieurs, de recevoir nos plus sincères salutations.

Cécile Bartolini et Lucie Eymeri  
pour le Collectif Terra Libera.